

**L'hon. M. MacEachen:** C'est la province de Québec qui verra à l'application du programme. Le gouvernement participera au régime de construction jusqu'en 1967 jusqu'à concurrence de \$480 par habitant et la province jouira d'une période supplémentaire de plusieurs années pour participer au programme. Je suis sûr que la période de temps en cause permettra à la province de profiter le plus possible du régime.

**M. Nasserden:** Monsieur le président, le ministre pourrait-il nous donner une ventilation des montants que chaque province pourra toucher par suite du prolongement qui leur est offert?

**L'hon. M. MacEachen:** Je possède les chiffres estimatifs. Je ne prévoyais pas entrer dans tant de détails ce soir, mais je me ferai un plaisir de donner le montant estimatif de la contribution supplémentaire maximum fondée sur la moyenne de \$480 par habitant et découlant de la contribution supplémentaire de 25 p. 100, à titre d'encouragement. Terre-Neuve est la province la mieux partagée dans ce cas et ne participe pas dorénavant aux 23 p. 100. Je suis heureux de voir Terre-Neuve dans cette catégorie. Île du Prince-Édouard, \$733,000; Nouvelle-Écosse, \$7,890,000; Nouveau-Brunswick, \$6,972,000; Québec, \$66,935,000; Ontario, \$3,262,000; Manitoba, \$9,694,000; Saskatchewan, \$8,926,000; Alberta, \$3,855,000; Colombie-Britannique, \$13,511,000.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, j'aimerais dire un mot. Le ministre a inscrit un projet de résolution au *Feuilleton*. Cette question n'est pas du tout visée par les crédits provisoires. Le ministre du Travail a seulement profité de l'occasion pour fournir ces renseignements à la Chambre afin de pouvoir les communiquer aux provinces sans se rendre coupable d'offense à la Chambre. Si nous pouvions adopter les crédits provisoires, je m'empresserais de mettre le projet de résolution en discussion, vu que les députés s'intéressent si vivement à la question, pour voir si nous ne pourrions pas aussi l'adopter ce soir.

**M. Fisher:** Monsieur le président, cette annonce, ainsi que la présence du premier ministre à la Chambre, m'incitent à lui poser quelques questions au sujet de certains articles importants du programme du parti libéral ayant trait à l'enseignement. Je voudrais demander au premier ministre s'il pourrait nous faire connaître les intentions du gouvernement dans trois domaines précis de l'enseignement.

Il s'agit en premier lieu du Conseil des arts qui a demandé une assistance, notamment dans le domaine des études supérieures, afin que nous obtenions un nombre suffisant d'universitaires. J'ai cru comprendre en lisant le

rapport que cette question est réellement urgente. Deuxièmement, qu'advient-il des bourses d'études au montant de \$100,000? Il a été question du troisième domaine dans un mémoire présenté au premier ministre il y a environ un mois et demi par la conférence ou l'association nationale des universités et dans lequel les dirigeants des universités demandaient immédiatement un aperçu du genre d'assistance que le gouvernement fédéral était disposé à accorder. Je me souviens que le mémoire préconisait un programme semblable à celui dont jouissent les universités britanniques grâce au comité des subventions universitaires. Ce programme s'étend sur une période de cinq ans et permet aux universités d'élaborer des projets en vue de résoudre certains problèmes que pose leur expansion. Vu qu'une déclaration a été faite au sujet de l'enseignement, nous aimerions savoir ce que le premier ministre projette dans ces trois domaines où, d'après les intéressés, la situation serait vraiment critique.

**Le très hon. M. Pearson:** Je me suis mis en rapport avec des représentants des universités au sujet de deux des trois questions qu'a mentionnées le député. Le cabinet a étudié au préalable les requêtes tendant à obtenir une plus forte aide financière dans le domaine mentionné, et le gouvernement a nommé l'ancien sous-ministre des Finances conseiller spécial pour l'aide fédérale à l'instruction publique. Il a examiné ces programmes et nous a fait rapport sur ce qu'il serait possible d'accomplir. L'Association des universités exerce, comme le sait probablement mon honorable ami, une certaine pression sur nous par l'intermédiaire de M. Andrews, afin d'avoir le plus tôt possible une idée de la ligne de conduite que nous entendons suivre, pour lui permettre de faire ces plans. Tout ce que je puis dire en ce moment, c'est que ces questions ont fait l'objet d'études, mais qu'aucune décision n'a encore été prise au sujet de ce que nous pourrons faire. C'est là une des questions que nous devrons examiner de plus près que nous n'avons pu le faire ces deux ou trois dernières semaines quand la session sera terminée, parce que nous nous rendons parfaitement compte de l'importance du problème.

En ce qui concerne le programme des bourses, il fait encore partie de notre politique. C'est là un engagement que nous acceptons. Je me souviens que, lors du dernier entretien que j'ai eu avec les représentants des universités, j'ai entendu un ou deux d'entre eux se déclarer un peu inquiets du flot de bourses fédérales qui arrivaient dans les universités à un moment où celles-ci éprouvaient certaines difficultés quant à leurs locaux, tant en ce qui concerne le logement que les